



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
au
M
be

21018665

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

01 FEV. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : 0410783518

Nom

(en entier) : CERCLE LITTERAIRE DE TOURNAI

(en abrégé) :

Forme légale: ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Adresse complète du siège : Grand pLace, 58 - 7500 TOURNAI

Objet de l'acte : Nominations - Démissions

L'Assemblée Générale du 18 août 2020 a adopté les décisions suivantes quant aux membres du conseil d'administration.

1; Nomination

Sont nommés membres du conseil d'administration pour une durée de quatre ans à dater du 18/08/2020

Messieurs :

- Vincent Gets né le 05-12-1957 à Péruwelz (N.N.:57120512932) résident rue de Jaunay Clan, 41 7600 Péruwelz

- Bourgueil Claude né le 19 avril 1938 à Mons (N.N.:38041913524) résident rue Fauquez 2 - 7500 Tournai

- Philippat Odon né le 30 mars 1940 à Tournai (N.N.:40033008174) résident rue Roquette Saint Nicaise 8

7500 Tournai

- Masquelier Joël né le 22 mars 1961 à Ath (N.N.:61032211740) résident rue Drève Boisac, 3 - 7542 Quartes

- Moreau Jean- Ghislain né le 15-04-1949 à Ath (N.N.: 49041516950) et résident rue Albert 49B - 7540 Kain

2. Démission

Sont démissionnaires à la date du 18 août 2020

Messieurs

Pilette Henry né le 25août 1927 à Tournai (N.N.:27082509371) et résident rue du Mont Saint-Aubert 23 - 7540 Kain

Provis Paul né le 04 novembre 1932 à Mons(N.N.: 32110409549) et résident Avenue Minjean 88 - 7500 Tournai

Madame

Taelman Marie née le 25 octobre 1945 à Mol (N.N.: 45102528478) et résident rue de la Borgnette 46 - 7503 Tourna

Le conseil d'administration est donc constitué comme suit :

Président : Gets Vincent

Vice- Président : Bourgueil Claude

Trésorier : Philippat Odon

Secrétaire : Masquelier Joël

Administrateur : Moreau Jean-Ghislain

"Pour l'association

Philippat Odon

Administrateur Trésorier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).